



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la région Guadeloupe



**REGION
GUADELOUPE**

Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2019-2023/2024-2028 de la Guadeloupe

Mémoire relatif aux modalités de débat et concertation publique dans le cadre
des travaux de révision 2018 de la PPE de Guadeloupe.

DOCUMENT DE TRAVAIL	
Version du :	27/09/18
Par :	Région Guadeloupe / DEAL

Table des matières

1	Contexte réglementaire	3
2	Modalités de révision et organisation de la concertation	4
2.1	Le 12 avril 2018, Séance plénière de lancement de la concertation et des travaux relatifs à la révision de la PPE de Guadeloupe	5
2.2	Ateliers publics de concertation des 23 et 24 mai 2018	5
2.3	Appel à contributions	6
3	Déroulé des ateliers et synthèse des échanges	6
3.1	Atelier 1 : Transport et mobilités	7
3.2	Atelier 2 : Maîtrise de l’Energie	7
3.3	Atelier 3 : S3REnR et sécurité d’approvisionnement énergétique	8
3.4	Atelier 4 : Développement des énergies renouvelables	8
4	De nombreuses contributions	9
5	En conclusion	9
6	Annexes	11
6.1	Annexe 1 : mail d’invitation à la séance de lancement des travaux de révision de la PPE du 12 avril 2018	11
6.2	Annexe 2 : listing d’adressage, plénière du 12 avril 2018	12
6.3	Annexe 3 : mail d’invitation, ateliers des 23 et 24 mai 2018	14
6.4	Annexe 4 : listing d’adressage, ateliers des 23 et 24 mai 2018	15
6.5	Annexe 5 : listing des contributions reçues par mail	18
6.6	Annexe 6 : captures d’écran des sites institutionnels relais des travaux de révision de la PPE	19

1 Contexte réglementaire

L'article 203 de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), publiée le 18 août 2015, prévoit que la Guadeloupe fasse l'objet d'une Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui lui soit propre. La PPE 2016-2018/2019-2023 de Guadeloupe a été adoptée par le décret n° 2017-570 du 19 avril 2017 et publiée au Journal Officiel n°94 du 21 avril 2017.

Elle s'appuie sur le bilan prévisionnel de l'équilibre de l'offre et de la demande (BPEOD) en électricité élaboré par le gestionnaire du réseau électrique. Elle précise les axes de la politique énergétique régionale, hiérarchise ses enjeux, identifie les risques et difficultés associés et définit les priorités d'action des pouvoirs publics afin d'atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique, à savoir 50% d'énergies renouvelables dans les consommations finales en 2020 et l'autonomie énergétique à 2030.

La PPE 2016-2018/2019-2023 est le fruit d'un large débat et d'une concertation volontaire menée à partir de juin 2015. Cette concertation s'inscrit dans la continuité des travaux de définition de la politique régional de l'énergie conduits par le conseil régional depuis 2012.

Conformément aux dispositions prévues par la Loi de Transition Énergétique du 17 août 2015, le projet initial de PPE ainsi que l'avis afférent de l'autorité Environnementale ont été mis à la disposition du public sur les sites internet de la région¹ et de la DEAL² pendant une période d'un mois, du 24 février 2017 au 25 mars 2017, avant adoption définitive.

La révision 2018 de la PPE de Guadeloupe, exercice volontaire prévu conjointement par l'État et la région dans sa première version, répond à un impératif d'accélération de la transition énergétique et de renforcement de la dynamique de transformation engagée sur le territoire. La révision *in itinere* de la PPE doit permettre de préciser les objectifs initiaux à la lumière des actions engagées sur le territoire pour avancer sur la voie de la transition énergétique. En particulier, la révision 2018 doit permettre de préciser, tel que souhaité par l'Autorité Environnementale dans son avis 2016-74 du 19 octobre 2016, les conditions de la transition dans les domaines des transports et de la mobilité. Elle poursuit le dialogue engagé avec le public, l'État, la région et les opérateurs énergétiques de Guadeloupe sur les modalités d'atteinte des objectifs ambitieux fixés par le législateur au territoire à horizon 2030.

L'ensemble des informations relatives à la concertation en cours ainsi que les documents mis à la disposition du public dans le cadre des travaux de révision de la PPE sont disponibles en permanence sur les sites internet de :

- L'État : www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr
- La région Guadeloupe : www.guadeloupe-energie.gp

La révision 2018 de la PPE de Guadeloupe a été lancée en séance publique, largement relayée par la presse, sur invitation conjointe du Préfet de Région et du Président du conseil régional, le 12 avril 2018 en présence de M. Pierre FONTAINE, représentant de la Direction Générale de l'Énergie et du

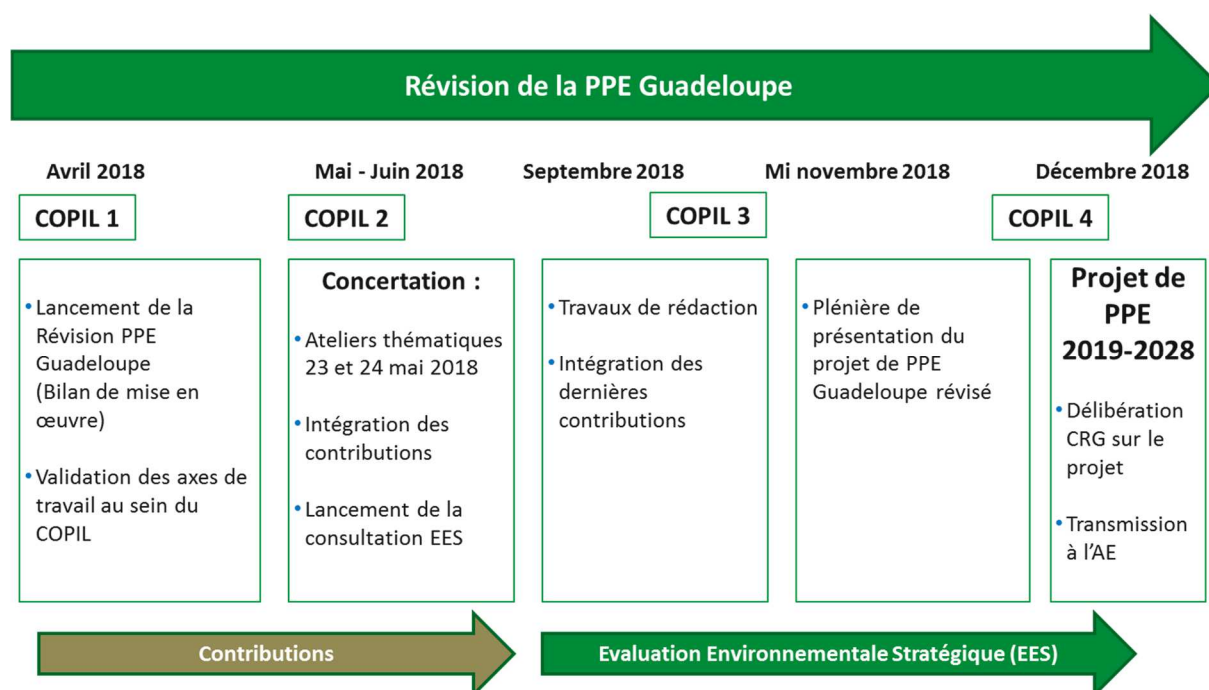
¹ www.guadeloupe-energie.gp

² www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

Climat du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. La concertation s’est poursuivie par des ateliers de travail, ouvert au public, organisés les 23 et 24 mai 2018. Dans ce contexte, des contributions publiques ont été recueillies par mail jusqu’en septembre 2018. Le présent document précise les modalités de débat et de concertation mise en œuvre dans le cadre de la révision 2018 de la PPE de Guadeloupe.

2 Modalités de révision et organisation de la concertation

Le schéma ci-dessous a été présenté en séance publique plénière du 12 avril 2018. Il décrit le processus envisagé par l’Etat et la région Guadeloupe pour assurer la révision de la PPE. Le calendrier initial envisage l’adoption d’une version projet de la PPE révisée à fin 2018 afin de pouvoir assurer le processus d’examen des instances de consultations prévues par la loi de transition énergétique dont notamment : l’autorité environnementale, le conseil national de la transition écologique, le comité d’experts pour la transition énergétique, le conseil supérieur de l’énergie ou encore le comité du système de distribution publique d’électricité.



Les documents associés à la révision de la PPE sont mis à la disposition permanente du public sur les sites internet institutionnels de l’Etat et de la région.

Depuis le 12 avril 2018, le public peut par ailleurs saisir par mail à tout moment les référents désignés sur le dossier par les services de l’Etat et de la région :

- DEAL Guadeloupe : M. Philippe EDOM, chef du pôle Énergie – Climat
philippe.edom@developpement-durable.gouv.fr ,
- Région Guadeloupe : M. Régis DESBONNE, chef du service énergie de la région Guadeloupe
regis.desbonnes@cr-guadeloupe.fr.

2.1 Le 12 avril 2018, Séance plénière de lancement de la concertation et des travaux relatifs à la révision de la PPE de Guadeloupe

Le comité de pilotage du processus de révision de la PPE, constitué des représentants désignés de l'Etat et de la région Guadeloupe, a adressé par mail le 4 avril 2018 (voir Annexe 1) à plus de 140 interlocuteurs une invitation à participer à une séance plénière et publique de lancement des travaux de révision de la PPE de Guadeloupe. Cette séance de travail a également été annoncée par voie de presse.

Cette séance s'est tenue dans l'hémicycle de l'hôtel de région à Basse-Terre le 12 avril 2018 en présence d'une soixantaine de participants, de la vice-présidente du conseil régional en charge de l'énergie, Madame Maguy CELIGNY, du Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe, en tant que représentant de l'Etat, Monsieur Jean-François BOYER, ainsi qu'en présence de Monsieur Pierre FONTAINE, chargé du suivi des programmations pluriannuelles de l'énergie au sein de la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC).

La séance plénière de lancement des travaux de révision de la PPE de Guadeloupe a fait l'objet d'une large couverture presse :

- France Antilles, 13 avril 2018 : « L'autonomie énergétique en ligne de mire pour 2030 »,
- Carib Créole News, 13 avril 2018 : « Réunion de lancement de la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie »,
- Newsantilles.com, 12 avril 2018 : https://www.youtube.com/watch?v=sT_1ZJFIPzs

Le relai sur les sites institutionnels ainsi que sur les réseaux sociaux a également été assuré.

Outre la présentation de la procédure de révision envisagée, la séance du 12 avril a permis :

- De lancer publiquement l'appel à contributions relatives à la révision de la PPE de Guadeloupe,
- D'inviter les participants à relayer l'information à toute personne intéressée et à anticiper les ateliers de concertation prévus les 23 et 24 mai 2018.

2.2 Ateliers publics de concertation des 23 et 24 mai 2018

Des ateliers de concertations thématiques ont été organisés, afin de rappeler le contenu de la PPE de Guadeloupe et d'ouvrir le débat sur les thématiques stratégiques pour le territoire afin d'assurer la transition énergétique.

Ces ateliers, organisés les 23 et 24 mai 2018, étaient au nombre de quatre et portaient sur les enjeux stratégiques de la révision de la PPE, à savoir :

- **Atelier 1** : Mobilité et transports
- **Atelier 2** : Maîtrise de la demande en énergie
- **Atelier 3** : Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3EnR) et approvisionnement énergétique
- **Atelier 4** : Développement des énergies renouvelables

Le 7 mai 2018, une invitation à participer aux ateliers (voir Annexe 3) a été adressée à plus de 300 contacts dont les porteurs de projets intéressés, ainsi que les principaux groupements représentatifs de la population (associations environnementales et professionnelles) avec pour instruction de relayer l'information auprès de leurs adhérents.

Les ateliers ont été organisés à l'Espace régional du Raizet, sur la commune des Abymes, par le conseil Régional et les services de l'Etat. Ils ont réuni :

- **Atelier 1** : 40 participants
- **Atelier 2** : 31 participants
- **Atelier 3** : 35 participants
- **Atelier 4** : 49 participants

Ils ont fait l'objet d'une actualité complète sur le site guadeloupe-energie.gp (voir Annexes 6) et l'ensemble des documents de présentation sont toujours à la disposition du grand public en téléchargement libre³.

2.3 Appel à contributions

L'élaboration de la PPE repose sur un dialogue constant avec les acteurs du territoire quant aux orientations à donner à la politique régionale de l'énergie pour atteindre l'autonomie énergétique à 2030. Pour donner du poids aux échanges et rencontres régulières organisées dans le cadre des travaux de révision, l'Etat et la région ont, dès 2015 pour l'élaboration de la première PPE de Guadeloupe, incité les acteurs locaux, dont le grand public, à formaliser leurs propositions et à les adresser par mail aux référents concernés pour les services de l'Etat du conseil régional.

Dès la première invitation à la séance plénière du 12 avril 2018, les coordonnées suivantes ont été largement diffusées :

- DEAL Guadeloupe : M. Philippe EDOM, chef du pôle Énergie – Climat
philippe.edom@developpement-durable.gouv.fr ,
- Région Guadeloupe : M. Régis DESBONNE, chef du service énergie de la région Guadeloupe
regis.desbonnes@cr-guadeloupe.fr.

Au 5 septembre 2018, près d'une trentaine (voir Annexe 5) de contributions ont ainsi été reçues. Elles émanent pour l'essentiel de porteurs de projets de maîtrise de la demande d'énergie ou de développement des énergies renouvelables.

3 Déroulé des ateliers et synthèse des échanges

Les ateliers de concertation, d'une durée moyenne de 3 heures, ont d'abord permis à la Région et à l'Etat de présenter l'état d'avancement de l'atteinte des objectifs de la PPE avant d'engager un dialogue ouvert avec les participants.

³ <https://www.guadeloupe-energie.gp/2018/05/26/revision-de-la-ppe-retour-sur-les-ateliers-de-concertation-des-23-et-24-mai-2018/>

Une synthèse des principaux points abordés lors de ces échanges est présentée ci-après.

3.1 Atelier 1 : Transport et mobilités

La question du véhicule électrique comme support de la transition énergétique a été largement débattue. Bien que soulevant un certain nombre de questions, qu'il convient d'adresser, cet atelier a permis de noter une absence d'opposition notable à la transition vers le véhicule électrique, qui reste de l'avis générale la meilleure option de sortie de la dépendance aux combustibles fossiles en Guadeloupe si elle est déployée intelligemment. Le basculement vers le véhicule électrique ne peut pas être envisagé sans le développement prioritaire des moyens de production utilisant des sources renouvelables d'énergie et notamment le solaire photovoltaïque.

Le potentiel déploiement du véhicule électrique devra s'accompagner, comme cela a été évoqué lors de ces ateliers, d'un plan de formation à destination des métiers de la filière automobile.

La question de l'évolution de la fiscalité locale a également été soulevée. Il s'agit en effet d'un particularisme ultramarin dans la mesure où une grande partie (jusqu'à 40%) du revenu des collectivités locales repose sur la fiscalité applicable aux importations de combustibles fossiles.

Les participants ont également abordé la nécessité du développement de solutions alternatives de mobilité, tels que le covoiturage ou l'autopartage.

L'enjeu du désengorgement des axes routiers, très prégnant en Guadeloupe, a été soulevé, en invitant à explorer des solutions innovantes : aménagement des horaires, implantation de voies pendulaires...

Dans tous les cas, les participants partagent le constant de l'urgence d'agir et de clarifier les compétences relatives à l'organisation des transports sur le territoire guadeloupéen.

3.2 Atelier 2 : Maîtrise de l'Énergie

Organisé sous l'égide du comité MDE (Maîtrise de la Demande d'Énergie), regroupant la DEAL, la Région, l'ADEME, EDF Archipel Guadeloupe et chargé de piloter les actions visant à maîtriser les charges de service public de l'énergie (CSPE), l'atelier s'est ouvert sur une présentation des enjeux régionaux relatifs à la MDE et des actions engagées historiquement, notamment par la région Guadeloupe, sur le territoire.

Les acteurs présents sont notamment intervenus pour échanger sur le sujet fondamental de la formation et de la sensibilisation de l'ensemble des citoyens à la maîtrise de l'énergie, notamment au travers d'écogestes.

Des acteurs du secteur des transports ont émis l'idée d'un travail similaire à celui du comité MDE sur la question des transports, pouvant regrouper certains grands obligés, l'ADEME, la DEAL et la Région notamment.

Il ressort de l'atelier que des efforts permanents doivent être réalisés sur le territoire pour créer les conditions favorables à la réalisation d'économies d'énergie par tous les habitants de Guadeloupe.

3.3 Atelier 3 : S3REnR et sécurité d’approvisionnement énergétique

Cet atelier a été l’occasion de présenter l’avancement des travaux en cours relatifs à l’élaboration du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR).

Les participants ont notamment réagi quant aux problématiques de localisation des opérations de développement et de renforcement du réseau afin d’accueillir de nouvelles capacités de production d’énergies renouvelables, concentrées principalement sur des zones déjà bien fournies et peu sur certaines zones, comme le Nord Grande Terre. Il est précisé à cette occasion que la PPE fixera les objectifs de développement des énergies renouvelables en veillant à optimiser les capacités de tous le territoire à se développer mais également les charges publiques inhérentes aux opérations d’extension ou de renforcement du réseau électrique guadeloupéen. Des échanges techniques réguliers avec le gestionnaire de réseau seront assurés jusqu’à l’adoption des objectifs de développement des énergies renouvelables de la PPE et, par conséquent, la finalisation du S3REnR.

La question du rôle des moyens de stockage d’énergie qui pourront être déployés sur le territoire dans la gestion du système électrique a également été soulevée.

Enfin, à la lumière des événements cycloniques de septembre 2017, les participants ont manifesté leur intérêt pour l’intégration des besoins d’adaptation au changement climatique et aux aléas météorologiques potentiellement induits dans l’élaboration du S3REnR et, d’une manière générale, des documents de planification des moyens de production et de distribution d’énergie sur le territoire guadeloupéen.

3.4 Atelier 4 : Développement des énergies renouvelables

Cet atelier a notamment permis d’ouvrir le débat sur les moyens alloués à l’accompagnement des particuliers dans la capacité à s’équiper en systèmes autonomes de production d’énergie, en particulier à l’aide de panneaux solaires photovoltaïques. Différentes pistes ont été évoquées et seront étudiées par l’Etat et la région pour accélérer la transition énergétique et valoriser les potentiels les plus intéressants sur le plan technique, économique et environnementale : aides financières, fiscalité, adaptations réglementaires, obligation légale ...

Les représentants des professionnels producteurs d’énergies renouvelables ont mentionné avoir produit et partagé leur propre analyse pour permettre au comité de pilotage Etat-région en charge de la révision de la PPE de calibrer au mieux les objectifs de développement des énergies renouvelables sur le territoire.

La question des emplois impactés par la transition énergétique a également été abordée lors de cet atelier. En particulier, l’attention de l’ensemble des participants a été attirée sur les effets potentiellement négatifs induits sur l’emploi par la sortie d’un modèle économique reposant exclusivement sur la consommation de combustibles fossiles (production d’électricité, déplacements). Les enjeux de formation et d’accompagnement des filières les plus sensibles (production d’énergie, filières liées à l’automobile) ont été mentionnés.

De nombreux porteurs de projet ont profité de l'occasion pour porter à connaissance de l'ensemble des participants la teneur de leurs ambitions en termes de développement de capacités de production d'énergie à partir de sources renouvelables pour la Guadeloupe.

La question de la capacité accrue de résilience apportée par les petits systèmes décentralisés en cas d'occurrence d'un événement naturel majeur (cyclone, tremblement de terre...) a été rappelée.

4 De nombreuses contributions

L'appel à contribution a donné lieu au dépôt de 36 contributions (contre une dizaine pour la première PPE de Guadeloupe), par 23 acteurs différents. Ces contributions de natures variées, permettent de cadrer l'exercice de révision, notamment grâce à :

- L'engagement d'acteurs à s'investir dans l'effort régional avec leurs moyens et dans leur domaine ;
- La présentation technico-économique des projets de centrales de production à partir d'énergies renouvelables permettant d'apprécier leur niveau de maturité ;
- La communication de considérations d'ordre plus générale mais relative aux conditions de mise en œuvre de la transition énergétique et alimentant la réflexion.

Les capacités nouvelles proposées par les porteurs de projets sont, pour la plupart, couvertes par le secret industriel et commercial. Toutefois, force est de constater que le volume de projets présentés sur le territoire depuis la première PPE a notablement augmenté. Le portefeuille de projets ainsi identifié suite à la concertation représente jusqu'à 4 fois la capacité de production, ou de stockage, nécessaire à la couverture des besoins de consommation électrique identifiés par le gestionnaire de réseau à horizon 2030.

5 En conclusion

Après une annonce officielle du lancement des travaux, la concertation et le débat local relatif à la révision de la PPE de Guadeloupe a bien été engagée. Elle s'inscrit dans la continuité des dispositifs et des modalités fixées par la Loi tout en s'attendant à respecter les délais de formalisation souhaités par le législateur.

Dans tous les cas, les travaux de révision de la PPE de Guadeloupe visent à mobiliser le plus largement possible sur un sujet éminemment technique mais néanmoins déterminant pour l'avenir du territoire.

L'engouement croissant pour les travaux de révision de la PPE révèle à quel point la transition énergétique suscite de l'intérêt face à l'urgence d'agir pour réduire nos consommations de combustibles fossiles et maîtriser notre impact sur le climat. Toutefois, si les techniciens répondent largement présents, des efforts importants doivent encore être engagés pour encore augmenter l'implication du grand public dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Pleinement conscients de cette situation, l'Etat et la région intégreront dans leur projet de PPE 2019-2018 des actions visant à renforcer la mobilisation du grand public autour de la mise en œuvre de la transition énergétique. Elle passera nécessairement par le maintien et le renforcement de la concertation déjà engagée.

6 Annexes

6.1 Annexe 1 : mail d'invitation à la séance de lancement des travaux de révision de la PPE du 12 avril 2018

De: service ENERGIE <energie@cr-guadeloupe.fr>
Envoyé: mercredi 4 avril 2018 14:25
Objet: Invitation au lancement de la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de Guadeloupe le 12 avril 2018



Madame, Monsieur,

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2016-2023 de la Guadeloupe adoptée par décret le 19 avril 2017 entre, conformément à la loi de transition énergétique du 18 août 2015, dans une phase de révision pilotée conjointement par L'État et le conseil régional.

La PPE révisée au cours de l'année 2018 doit permettre de fixer de nouveaux objectifs de maîtrise de la demande et de développement des énergies renouvelables à horizon 2028. Si la contribution des énergies alternatives est toujours fixée à 50% des consommations finales d'énergie et l'autonomie énergétique visée à horizon 2030, la première révision de la PPE de Guadeloupe sera l'occasion d'ajuster le rythme de la transition énergétique au regard du chemin parcouru.

La révision de la PPE sera surtout l'occasion de préciser les ambitions poursuivies en matière de transition énergétique dans les transports et la mobilité en Guadeloupe, secteur qui pèse encore pour 70% des consommations finales de la Guadeloupe et repose exclusivement sur l'importation de ressources fossiles, chères et polluantes.

Pour s'inscrire dans la continuité de la concertation de grande qualité menée pour l'élaboration de la première version, le préfet et le président du conseil régional ont l'honneur de vous inviter à participer à la réunion de lancement des travaux de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, en présence de M. Pierre FONTAINE représentant de la direction générale de l'énergie et du climat du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire :

**Le Jeudi 12 avril 2018, de 10h00 à 12h00
Hôtel de région de Basse-Terre (Hémicycle)**

Cette séance de lancement sera suivie d'un déjeuner, et d'un premier atelier de travail consacré à la reprise des travaux du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables de Guadeloupe (S3RENRE) et la mobilité durable.
Cet atelier aura lieu de 13h00 à 15h30 à l'hôtel de région (Basse-Terre) en salle des élus.

Vous pouvez, dès aujourd'hui, confirmer votre présence à cette journée en remplissant le formulaire suivant : https://fr.surveymonkey.com/r/Revision_PPE

Un courrier d'invitation suivra par voie postale. D'ici là, vous êtes également invités à transmettre dès à présent les informations et contributions que vous jugeriez utile à la conduite des ateliers et des échanges qui permettront de renforcer la qualité de la PPE.
Vos contributions peuvent être adressées à M. Régis DESBONNE, chef du service énergie de la région Guadeloupe, regis.desbannes@cr-guadeloupe.fr, et à M. Philippe EDOM, chef du pôle Énergie – Climat de la DEAL Guadeloupe, philippe.edom@developpement-durable.gouv.fr

1

Bien cordialement,

Conseil régional de la Guadeloupe
Direction de l'Énergie et de l'Eau
Service Énergies
0590.80.40.40

6.2 Annexe 2 : listing d'adressage, plénière du 12 avril 2018

Organisation	M/Mme	NOM			
ADEME 971	M.	ROCH	DEAL	M.	EDOM
ADEME 971	Mme.	CLAMAN	DEAL	M.	GUERIN
AFD Guadeloupe	Mme.	LAPIERRE	DEAL	Mme.	MELFORT
AFD Guadeloupe	M.	MENTHONNEX	DEAL	Mme.	ARMA
AFD Guadeloupe	Mme.	MINATCHY	DRRT	M.	MANSOT
Akuo	M.	BALLANDRAS	DRRT	Mme.	MAXIMIN
Akuo	Mme.	LANTZ	ECME	M.	SOUBDHAN
Akuo	M.	KREMER	EDF Archipel Guadeloupe	M.	FAGET
Albioma	M.	BLANCHARD	EDF Archipel Guadeloupe	M.	VIDAL
Albioma	M.	DE FONTENAY	EDF Archipel Guadeloupe	M.	RIPODAS
ALBIOMA LE MOULE	M.	ANGIBAUD	EDF Archipel Guadeloupe	M.	LE TINIER
Alineasolar	M.	BESTAUD	ENERGREEN	M.	SALGON
Alizé Bois Conseil	M.	PETIT	ENERGREEN	M.	SIMONNET
Archisolar			Equinoxe	M.	SEAUVE
Architecte	M.	BERGEN	Expert Agricole	M.	GABON
Bologne	M.	MONROUX	Explicit	Mme.	SIMION
BRGM	M.	DE LA TORRE	Explicit	M.	POUGET
Chambre Agriculture	M.	BOC	Explicit	M.	WAIN
CAMA	M.	ERBEÍA	FHA		GIACOMETTI
CANBT	M.	BARBIER	France Nature Environnement	Mme.	COUVIN
CANBT	M.	PIQUION	Gamma Ingénierie	M.	COTELLON
CANGT	Mme.	CAROUANAPOULLE	Générale des Eaux	M.	THEILMANN
CANGT	Mme.	MIRRE	Genergies	M.	MEZIERE
CAPEX	Mme.	ESPAIGNET-BATA	Green Tehcnologie	M.	EBADERE
CarbonSync	M.	DISA-VINGATARAMIN	Guadeloupe EnR	M.	CHAMBEAU
CARL	M.	ANTOINE	Guadeloupe Port Caraïbes	M.	SALAUN
CARL	M.	DUMIRIER	Guadeloupe Port Caraïbes	Mme.	NARAYANAN
CARL	M.	RANGUIN	H3C	Mme.	PRIVAT
CARTER	M.	JOTHAM	IGUACANNE	M.	CLAVERIE
CASBT	M	MAGLOIRE	IGUACANNE	M.	MATHIEU
CASBT	Mme.	CHEVRY	IGUAFHOR	M.	SINITAMBIRIVOUTIN
CAUE	M.	SAINSYLY	IGUAVIE	M.	SHITALOU
CCI IG	M.	KANCEL	INRA	M.	BLAZY
CCI IG	M.	BINI	MASEO		
CCI IG	Mme.	MOUTOU	ONF	M.	NARAYANAN
CCI IG	M.	NEMORIN	ONF	M.	PESTOUR
CCMG	M.	PASBEAU	ONF	Mme.	SCHANDENÉ
CDC	M.	BONNIN	OREC	Mme.	BELFORT
CG 971	M.	SONOR	OREC	Mme.	BONINE
Chambre d'agriculture	M.	JEAN CHARLES	ORMAT	M.	DELACOU
Chambre d'agriculture	M.	SELLIN	ORMAT	M.	HIRA
Chambre des métiers et de l'artisanat	M.	ANDY	ORMAT	M.	GAUTHIER
CIRAD	M.	MARTINEZ	Parc national de la Guadeloupe	M.	ANSELME
Cluster Maritime de Guadeloupe	M.	FOUCAULT	Préfecture	M.	CUENOT
CMA	M.	RAMSAMY	Préfecture	Mme.	MAURY
CNR	M.	PIRON	Quadran	M.	BILLEREY
CRG	M.	DANCOISNE	Quadran	Mme.	LAFONT
CRG	M.	LAFFONT	Quadran	M.	VIEILLE-GROSJEAN
CRG	Mme.	LAUPEN	Rhumeries de Guadeloupe	M.	DAMOISEAU
CRG	M.	DESBONNE	RUBIS	M.	COUSINEAU
CRG	Mme.	WECK-GASPARD	RUBIS	Mme.	MAROUDY
CRG	M.	VIN	Sablères de Guadeloupe	M.	PRAVAZ
CROAG			SARA	Mme.	BENJAMIN
CTCS	M.	MAURANYAPIN	SARA	M.	ROCHE
DAAF	M.	QUIMEBY	SEMAG	M.	NEGRAUD
DAAF	M.	VELAYANDON	SER	M.	ENGELSTEIN
DEAL	M.	ANNICETTE	SICA LPG	M.	ALIANE
			SICAMA	M	COQUIN
			SICAMA	M	FABULAS

SITA VERDE	M	DUPUY	Tecsol	M.	BLEUZE
SMT	M.	JEAN-CHARLES	Teranov	M.	CHOURAKI
SMT	M.	CHERALDINI	TOTAL		
SA SRMG	M.	DENIAUD	UA	M.	ZAHIBO
Sunzil		VIAL-COLLET	Valorem	M.	DUPUY
SYMEG	M.	DABRICOT	Valorem	M.	CAPOU
SYMEG	M.	ELATRE	Vergnet	M.	CHASLES
SYMEG	Mme.	PETRINE	Vergnet	M.	PONSOT
Synergile	Mme.	CHEVON		Mme.	FAVORINUS
Synergile	Mme.	VARIN		M.	FLOWER
SyVADE	M.	PONCET		M.	PAPAYA
SyVADE	Mme.	JOYAU			
TDI Isolation	M.	THOMAS			
Tecsol	M.	JOFFRE			

6.3 Annexe 3 : mail d'invitation, ateliers des 23 et 24 mai 2018

De: service ENERGIE <senergie@cr-guadeloupe.fr>
Envoyé: lundi 7 mai 2018 16:30
Objet: Révision de la Programmation Financière de l'Énergie de Guadeloupe: invitation aux ateliers de concertation des 23 et 24 mai 2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des dispositions de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015, la Programmation Financière de l'Énergie 2016-2023 de la Guadeloupe, adoptée par décret le 19 avril 2017, entre dans sa première phase de révision.

Ces travaux, pilotés conjointement par L'État et le conseil régional, fixent les nouveaux objectifs de maîtrise de la demande et de déploiement des énergies renouvelables à horizon 2028.

Cette révision permettra notamment de mettre à jour l'ensemble des scénarios et de préciser les ambitions poursuivies en matière de transition énergétique dans le secteur des transports et de la mobilité en Guadeloupe. Ce secteur représente aujourd'hui 70% des consommations énergétiques de la Guadeloupe et repose quasi exclusivement sur l'importation de ressources fossiles.

Dans la continuité de la concertation menée pour l'élaboration de la version initiale de la PPE, nous avons lancé, le 12 avril 2018 à l'Hotel de la région Guadeloupe, les travaux de révision en présence des acteurs de l'énergie.

Au travers des actions que vous menez au sein de votre organisme, nous sollicitons votre contribution pour l'atteinte des objectifs de transition énergétique de la Guadeloupe : l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

C'est pourquoi, nous vous invitons aux ateliers de travail qui se dérouleront les 23 et 24 mai prochain selon le planning ci-dessous :

Atelier 1 : Mobilité et transports

- Mercredi 23 mai 2018 de 9h00 à 12h00, Espace régional du Raizet, amphithéâtre

Atelier 2 : Maîtrise de la demande d'énergie

- Mercredi 23 mai 2018 de 14h00 à 17h00, Espace régional du Raizet, amphithéâtre

Atelier 3 : Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables et approvisionnement énergétique

- Jeudi 24 mai 2018 de 9h00 à 12h00, Espace régional du Raizet, amphithéâtre

Atelier 4 : Développement des énergies renouvelables

- Jeudi 24 mai 2018 de 14h00 à 17h00, Espace régional du Raizet, amphithéâtre

Vous pouvez, dès aujourd'hui, confirmer votre présence à ces ateliers en remplissant le formulaire suivant : <http://fr.surveymonkey.com/r/PPEateliersmai18>

2

Vous êtes également invités à transmettre les informations et réflexions que vous jugeriez utiles à la conduite de ces ateliers et à la révision de la PPE de Guadeloupe.

Vos contributions sont à adresser par courriel à :

- Régis DESBONNE, chef du service énergie de la région Guadeloupe, regis.desbonne@cr-guadeloupe.fr
- Philippe EDOM, chef du pôle Énergie - Climat de la DEAL Guadeloupe, philippe.edom@developpement-durable.gouv.fr

Des informations seront régulièrement communiquées sur les travaux de révision de la PPE sur les sites :

- <http://www.guadeloupe-energie.gp>
- <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

Bien cordialement,

Pour la Direction de l'Énergie et de l'Eau

Service Energies
0590.80.40.40

6.4 Annexe 4 : listing d'adressage, ateliers des 23 et 24 mai 2018

Organisation	M/Mme	NOM			
ACP Environnement	M.	GERARD	Caraïbes Environnement	M.	JUNET
ACP Environnement	M.	LOUISY	Caraïbes Environnement	M.	STEINER
ADEME 971	Mme.	CLAMAN	CarbonSync	M.	DISA-VINGATARAMIN
ADEME 971	Mme.	MARTEL	CARL	M.	ANTOINE
ADEME 971	M.	ROCH	CARL	M.	DUMIRIER
ADIL 971			CARL	M.	RANGUIN
AFD Guadeloupe	Mme.	LAPIERRE	CARTER	M.	JOTHAM
AFD Guadeloupe	M.	MENTHONNEX	CASBT-GSC	Mme.	CHEVRY
AFD Guadeloupe	Mme.	MINATCHY	CASBT-GSC	M.	LEROUX
Agence des 50 Pas Géométriques	Mme.	BONOT	CASBT-GSC	M	MAGLOIRE
Agence des 50 Pas Géométriques	M.		CASBT-GSC	Mme.	MICHINEAU
Akuo Energie	M.	BALLANDRAS	CAUE 971		HATCHY
Akuo Energie	M.	KREMER	CAUE 971		JERSIER
Akuo Energie	Mme.	LANTZ	CAUE 971	M.	PAUL
Akuo Energie	M.	LUCAS	CAUE 971	M.	SAINCILY
Akuo Energie	M.	PINARD	CCI IG	M.	BINI
ALAMO		VIAL-COLLET	CCI IG	M.	KANCEL
Albioma	M.	BLANCHARD	CCI IG	Mme.	MOUTOU
Albioma	M.	DE FONTENAY	CCI IG	M.	POITOU
Albioma Le Moule	M.	ANGIBAUD	CCMG	M.	PASBEAU
Alineasolar	M.	BESTAUD	CDC	M.	BONNIN
Alizés Bois Conseil	M.	PETIT	CDC		
Alliantz caraïbes			Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre	M.	MAURANIAPIN
ANTEA Antilles-Guyane	Mme.	BELLON	CESR		
Antilles Environnement Recyclage SAS	M.	FIERS	CG 971		Ingadassamy
APAVE		GIRARD	CG 971	M.	SONOR
APAVE		WILLIG	Chambre d'agriculture de la Guadeloupe	M.	JEAN CHARLES
Apex BP Solar	M.	MAQUIABA	Chambre d'agriculture de la Guadeloupe	Mme.	MAINGER
ARMOS		OLIVARES	Chambre d'agriculture de la Guadeloupe	M.	SELLIN
Association des maires de la Guadeloupe	M.	PIOCHE	Chambre de commerce et d'industrie de région des îles de Guadeloupe	Mme.	NEMORIN
Autorité Régionale de Santé (ARS)	M.	ROUX	Chambre de commerce et d'industrie de région des îles de Guadeloupe	M.	VIAL-COLLET
AXA	M.	MANCHE	Chambre des métiers et de l'artisanat	M.	ANDY
Banque Des Antilles Françaises	Mme.	BOSONNET	Chambre des métiers et de l'artisanat de la région Guadeloupe	Mme.	COUCHY-TAKOUR
Banque Des Antilles Françaises	Mme.	JURAVER	Chambre d'ingénierie et du conseil de France, Antilles Guyane	M.	SITCHARN
Biomass Energies Engineering	M.	LEE	CIRAD	M.	MARTINEZ
BLANDIN	M.	BIDAULT DES CHAUMES	Climcash	M.	CLARET
Blandin sarl	Mme.	CORMEROIS	Cluster Maritime de Guadeloupe	M.	FOUCAULT
Blandin sarl	M.	SORIN	CMA	M.	RAMSAMY
Bologne	M.	MONROUX	CNR	M.	PIRON
Bureau de recherches géologiques et minières	M.	DE LA TORRE	Comité du tourisme des îles de Guadeloupe	M.	
Bureau de recherches géologiques et minières	M.	LEGENDRE	Comité régional de pêche maritime et des élevages marins de Guadeloupe	M.	YOYOTTE
Caisse d'épargne	M.	GEIGLE	Comité Régional des Pêches Marines et des Elevages Marins de la Guadeloupe	M.	DIAZ
CAMA	M.	ERBEIA	Communauté d'agglomération Cap Excellence	Mme.	DANDO
CANBT	Mme.	BERNARD			
CANBT	M.	PIQUION			
CANGT	Mme.	CAROUPANPOULLE			
CANGT	Mme.	GIRARD			
CANGT	Mme.	MIRRE			
CAPEX	Mme.	ESPAIGNET-BATA			
CAPEX	Mme.	FAVORINUS			
CAPEX	M.	MACABI			
Caraïbes Environnement	M.	CASTERAS			

Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre	M.	BARBIER	Direction de la Mer / Affaires Maritimes	M.	PILLU
Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre	M.	BOUCAUD	Direction de la Mer / Affaires Maritimes	Mme.	RAULET
Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre	M.	FRANCOIS-JULIEN	Distillerie Bologne	M.	MIRRE
Communauté d'agglomération du Sud Basse-Terre	M.	ANCETE	DLO CHO	M.	BIDAULT DES CHAUMES
Communauté des communes de Marie-Galante	M.	DELAVAL	DRRT	M.	MANSOT
Communauté des communes de Marie-Galante	Mme.	ETZOL	DRRT	Mme.	MAXIMIN
Commune de Baie-Mahault	Mme.	DANDO	EBADERE		EBADERE
Commune du Moule	M.	TINEDOR	ECME		SOUBDHAN
Confédération générale des petites et moyennes entreprises de la Guadeloupe	Mme.	THIBUS	EDF Archipel Guadeloupe		DEL VECCHIO
Conseil économique et social régional	M.	JALTON	EDF Archipel Guadeloupe	M.	FAGET
Conseil général de la Guadeloupe	Mme.	GIRARD	EDF Archipel Guadeloupe	M.	LE TINIER
Conseil régional de Guadeloupe	M.	ABELLI	EDF Archipel Guadeloupe	M.	RIPODAS
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	BAILLET	EDF Archipel Guadeloupe	M.	VIDAL
Conseil régional de Guadeloupe	M.	BAPTISTE	EDF Energies caraïbes	M.	KERDELHUE
Conseil régional de Guadeloupe	M.	BLONBOU	EDF Guadeloupe		PYRE
Conseil régional de Guadeloupe	M.	BREDENT	ENERGREEN	M.	SALGON
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	BRUDEY	ENERGREEN	M.	SIMONNET
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	CELIGNY	ENERGY CARAIBES	M.	KERDELHUE
Conseil régional de Guadeloupe	M.	DANCOISNE	Equinoxe	M.	SEAUVE
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	DE CASTEL	Expert Agricole	M.	GABON
Conseil régional de Guadeloupe	M.	DESBONNE	EXPLICIT Caraïbes (Suez Consulting)	M.	MIMIETTE
Conseil régional de Guadeloupe	M.	DURIMEL	EXPLICIT Caraïbes (Suez Consulting)	M.	PLACIDE
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	GUSTAVE DIT DUFLO	EXPLICIT Caraïbes (Suez Consulting)	M.	POUGET
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	JULES-SORET	EXPLICIT Caraïbes (Suez Consulting)	Mme.	SIMION
Conseil régional de Guadeloupe	M.	KORUTOS	EXPLICIT Caraïbes (Suez Consulting)	M.	WAIN
Conseil régional de Guadeloupe	M.	LAFFONT	FAVAND	M.	FAVAND
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	LAUPEN	Fédération régionale du bâtiment, des travaux publics de la Guadeloupe (FRBTPG)	M.	GADDARKHAN
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	LINON	Filtrinox	M.	NEBOR
Conseil régional de Guadeloupe	M.	LOSBAR	FNAIM		
Conseil régional de Guadeloupe	M.	OSMAR	Force hydraulique antillaise (FHA)	M.	GIACOMETTI
Conseil régional de Guadeloupe	M.	PELAGE	France Nature Environnement	Mme.	COUVIN
Conseil régional de Guadeloupe	M.	VIN	FRBTPG		
Conseil régional de Guadeloupe	Mme.	WECK-GASPARD	Gamma Ingénierie	M.	COTELLON
CORVO EXPERTISES		CORVO	Gamma Ingénierie	M.	ROYER
CROAG	M.	ANGELE	Gardel SA Sucrierie distillerie	M.	BOURRILLON
CROAG	M.	BERGEN	Gardel SA Sucrierie distillerie	M.	DE DIEULEVEUT
CTCS	M.	MAURANYAPIN	Gardel SA Sucrierie distillerie	M.	MATHIEU
DAAF	M.	FAUCHER	Gazette des Caraïbes	Mme.	MIGLIORE
DAAF	M.	QUIMEBY	Genergies	M.	MEZIERE
DAAF	M.	VELAYANDON	Getelec Elec.		GLEIZE
DAC Antilles	M.	BLEUZE	GFA Caraïbes		GRAS
DAC Antilles	M.	DAVILLE	Green Technologie	M.	EBADERE
DAC Antilles	M.	FLAMAND	Greenaffair		CASTAINGS
DEAL 971	M.	ANNICETTE	Greenaffair	M.	CHABRIER
DEAL 971	Mme.	ARMA	Greenaffair		MODIANO
DEAL 971	M.	BOYER	Groupe BARBOTTEAU	M.	BONNET
DEAL 971	M.	EDOM	Groupe Bernard Hayot	Mme.	ADOLPHE
DEAL 971	M.	GENGUELOU	Guadeloupe EnR	M.	CHAMBEAU
DEAL 971	M.	GUERIN	Guadeloupe Environnement Patrimoine	Mme.	TILLE
DEAL 971	Mme.	MELFORT	Guadeloupe Formation	Mme.	KODADAY
DEAL 971	M.	PELLETET	Guadeloupe Port Caraïbes	Mme.	LOGEIS
DEAL 971	M.	VERGNE	Guadeloupe Port Caraïbes	Mme.	NARAYANAN
DIECCTE	M.	DEGAILLANDE	Guadeloupe Port Caraïbes	M.	SALAUN
Direction de la Mer	M.	PERRIN			

Guadeloupe Port Caraïbes	Mme.	SENE
GUEZ CARAIBES		BARNIER
GUEZ CARAIBES		BRELEUR
Gwad'Air	Mme.	RAGHOUMANDAN
Gwad'Air		
H2O Energy Antilles	M.	POINAS
H3C-Caraïbes	Mme.	PRIVAT
Habitat Antilles		TISSEUR
ICADE		
IGUACANNE	M.	CLAVERIE
IGUACANNE	M.	MATHIEU
IGUAFLHOR	M.	SINITAMBIRIVOUTIN
IGUAVIE	M.	SHITALOU
IMMO971		
IMMOPLUS		
IMMOVITAL		
INSEE	M.	MOUTY
INSEE	M.	PLACE
INSEE	M.	SERVANS
Institut d'Emission des Départements d'Outremer	Mme.	FOY
Institut National de la Recherche Agronomique	M.	BLAZY
Institut régional d'élevage, de transformation et de recherches agricoles	M.	CANTAL
JARDIN BOTANIQUE DE DESHAIES	Mme.	TRAVAILLARD
Jeune chambre économique de Pointe-à-Pitre	Mme.	FERAS
Karukéra Logement	M.	CALLAS
Karukéra Logement		MARIE-JOSPEH
KRINOV		ACDALARD
La Banque Postale	Mme.	SEGA COGGHE
L'alimentation de l'agriculture et de la forêt	M.	FAUCHER
LCA-FFB 971, UMF	M.	LASNIER
Maisons Caribois		MARSAU
MAISONS KEOPS		
MAISONS KEOPS		
MARFRET	M.	FABRY
MASEO	M.	CABALO
NOTAIRE		BONNET
NOTAIRE		CAMENEN
NOTAIRE		CETOL
NOTAIRE		MONTALBAN
NOTAIRE		MOVREL
NOTAIRE		RECHAL
NOTAIRE		TANTIN
Observatoire Régional du Tourisme	Mme.	PETRINE
OC2 Consultants (Mq)		CHABILLON
OC2 Consultants (Mq)		STROBEL
ODYSSI	M.	SOBESKY
Office National des Forêts	M.	NARAYANAN
Office National des Forêts	M.	PESTOUR
Office National des Forêts	M.	PESTOUR
Office National des Forêts	Mme.	SCHANDENÉ
Observatoire Régional Energie Climat	Mme.	BELFORT
Observatoire Régional Energie Climat	Mme.	BONINE
OPMR	M.	MARON
ORMAT	M.	DELACOU

ORMAT	M.	GAUTHIER
ORMAT	M.	HIRA
OZANAM		
OZANAM		
Parc national de la Guadeloupe	M.	ANSELME
Parc national de la Guadeloupe	M.	DEMONIO
PHYTOBOKAZ	Docteur	JOSEPH
Préfecture de Guadeloupe	M.	CUENOT
Préfecture de Guadeloupe	Mme.	LOUISON- PIGNOL
Préfecture de Guadeloupe	Mme.	MAURY
QUADRAN	M.	BILLEREY
Quadran	Mme.	LAFONT
Quadran	M.	VIEILLE-GROSJEAN
Régionale des Maîtres d'Ouvrages Sociaux	M.	OLIVARES
Rhumeries de Guadeloupe	M.	DAMOISEAU
RUBIS Antilles Guyane	M.	COUSINEAU
RUBIS Antilles Guyane	Mme.	MAROUDY
Sabliers de Guadeloupe	M.	PRAVAZ
Sainte-Rose	Mme.	DAVILLE
SARA	Mme.	BENJAMIN
SARA	M.	ROCHE
SEMAG	M.	NEGRAUD
SEMSAMAR / Morino Ros		ZAZZARON
SEMSAMAR Promotion		
Serrano environnement	M.	DOLAÏS
SICA LPG	M.	ALIANE
SICAMA	M	COQUIN
SICAMA	M	FABULAS
SIKOA		VERMOREL
SITA VERDE	M	DUPUY
SMT	M.	CHERALDINI
SMT	M.	JEAN-CHARLES
SMT	Mme.	THIBAUT
Société agricole de Bologne	M.	DERLY
Société agricole de Bologne	M.	WACHTER
Société industrielle de sucrerie Bonne Mère	M.	CLAVERIE- CASTELTNAU
Société Pointoise d'HLM de la Guadeloupe	M.	JOLY
SRMG	M.	DENIAUD
SRMG	M.	
SUNENERGY Caraïbes	M.	CHASTANET
Switch-Energie		BRINANT
Switch-Energie		PIERROT
SYMEG	M.	DABRICOT
SYMEG	Mme.	PETRINE
Syndicat mixte d'électricité de la Guadeloupe	M.	ELATRE
Synergïle	Mme.	CHEVON
Synergïle	Mme.	VARIN
SyVADE	Mme.	JOYAU
SyVADE	M.	PONCET
TDI Isolation / Airflex	M.	THOMAS
Tecsol	M.	BLEUZE
Tecsol	M.	JOFFRE
Teranov	M.	CHOURAKI
TOTAL Guadeloupe	M.	BAUDET
TOTAL Guadeloupe		
UDE-MEDEF	M.	BLANDIN
Université des Antilles	M.	BERNARD
Université des Antilles	Mme.	GASPARD

Université des Antilles	M.	RAMUZ
Université des Antilles	Mme.	ROMANA
Université des Antilles	M.	THOMAS
Université des Antilles	M.	ZAHIBO
Valorem	M.	CAPOU

Valorem	M.	DUPUY
Vergnet	M.	PONSOT
VIALIS		
Villa KEOPS	M.	FANELLI

6.5 Annexe 5 : listing des contributions reçues par mail

Réception	Organisation		NOM	Format
30/04/2018	EQUINOXE	M.	SEAUVE	Mail
07/05/2018	ALBIOMA	M.	DE FONTENAY	Mail
14/05/2018	FLE KAWBON	M.	FLOWER	Mail
14/05/2018	KARU ENERGY	M.	DISA-VINGATARAMIN	Mail
18/05/2018	SARA	M.	ROCHE	Mail + PDFs
20/05/2018	GROUPE KARAIBE	M.	BEGARIN	Mail
21/05/2018	AKUO ENERGY ANTILLES	M.	KREMER	Mail + PDFs
21/05/2018	WPD	M.	PEYSSON	Mail + PDF
22/05/2018	GWAD'AIR	M.	OBIANG	Mail + PDFs
22/05/2018	NAVAL ENERGIES	M.	IMABRD	Mail + PPT
22/05/2018	TERANOV	M.	CHOURAKI	Mail
24/05/2018	ENERGREEN	M.	SIMONNET	Mail + photos
28/05/2018	GROUPE KARAIBE	M.	BEGARIN	Mail + Word
31/05/2018	INSULGAZ	M.	CHAVOUDIGA	Mail + PDF
08/06/2018		M.	LEE	Mail + PDF
11/06/2018	Nature and PeopleFirst	M.	PAYRE	Mail + PDFs
14/06/2018	QUADRAN	M.	VIEILLE-GROSJEAN	Mail + Word
18/06/2018	PROTEACTIVE	M.	AVINEL	Mail + pdfs
22/06/2018	ALBIOMA	M.	DE FONTENAY	Mail + PDF
28/06/2018	CONFIDENTIEL	-	-	Mail + pdf
29/06/2018	EDF Archipel Guadeloupe	M.	FAGET	Mail + PDF
29/06/2018	SAS MARIE GALANTE	M.	PIRON	Mail + PDF
04/07/2018	PROTEACTIVE	M.	AVINEL	Mail + PDFs
05/07/2018	GROUPE KARAIBE	M.	BEGARIN	Mail + Word
05/07/2018	GPMG	M.	SALAUN	Mail + Word
10/07/2018	Synergîle	Mme.	CHEVON	Mail + Word
11/07/2018	Groupe AAMEN	Mme.	BOUGRER	Mail + PDFs
11/07/2018	DEAL	Mme.	ARMA	Mail
25/07/2018	NAVAL ENERGIES	M.	IMBARD	Mail

6.6 Annexe 6 : captures d'écran des sites institutionnels relais des travaux de révision de la PPE

Région Guadeloupe : www.guadeloupe-energie.gp

Page d'accueil :

Page dédiée à la politique énergie régionale :

Politique énergétique

Accueil > Politique énergétique > Stratégie Régionale > Révision 2018 de la PPE de Guadeloupe

Stratégie Régionale

- Les enjeux du territoire
- Planification énergétique : du PRERURE à la PPE
- Révision 2018 de la PPE de Guadeloupe**
- Régulation à légiférer

Révision 2018 de la PPE de Guadeloupe

Cadre de la révision

Conformément à la loi de transition énergétique du 18 août 2015, la révision de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2016-2023 de la Guadeloupe adoptée par décret le 19 avril 2017 a été lancée le jeudi 12 Avril 2018.

La révision de la PPE, pilotée conjointement par l'État et le conseil régional au cours de l'année 2018, doit permettre de fixer de nouveaux objectifs de maîtrise de la demande et de développement des énergies renouvelables à horizon 2028. Si la contribution des énergies alternatives est toujours fixée à 50% des consommations finales d'énergie et l'autonomie énergétique visée à horizon 2030, la première révision de la PPE de Guadeloupe sera l'occasion d'ajuster le rythme de la transition énergétique au regard du chemin parcouru.

Le calendrier prévisionnel

Révision de la PPE Guadeloupe				
Avril 2018	Mal - Juin 2018	Septembre 2018	14 novembre 2018	Décembre 2018
<ul style="list-style-type: none"> Signature de la Révision PPE Guadeloupe Adoption des avis de travail Envoi de la consultation de l'étude préliminaire 	<p>CONCERTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise de contact par les représentants de la PPE Prise de contact des intervenants 	<p>CS 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise de contact de la PPE Guadeloupe Comité National de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption de la Révision de la PPE Adoption de l'étude préliminaire Déclaration de l'Etat Régional Prise de contact de la PPE 	<p>Adoption de la PPE nationale révisée</p> <ul style="list-style-type: none"> Adoption de la PPE nationale révisée

La concertation

La révision de la PPE sera surtout l'occasion de préciser les ambitions poursuivies en matière de transition énergétique dans les transports et la mobilité en Guadeloupe, secteur qui pèse encore pour 70% des consommations finales de la Guadeloupe et repose exclusivement sur l'importation de ressources fossiles, chères et polluantes.

Pour s'inscrire dans la continuité de la concertation de grande qualité menée pour l'élaboration de la première version, le préfet et le président du conseil régional vous invite à adresser vos contributions à :

- M. Régis DESBONNE, chef du service énergie de la région Guadeloupe: regis.aj@guadeloupe.fr
- M. Philippe EDOM, chef du pôle Énergie - Climat de la DEAL Guadeloupe: philippe.edom@developpement-durable.gouv.fr

(*Remplacer /A/ par @)

Actualité du 16 avril 2018 (adressée aux 700 abonnés aux alertes du site) :

Actualités

Accueil > Actualités et Événements > Actualités > Retour sur le lancement de la révision de la PPE de Guadeloupe

Retour sur le lancement de la révision de la PPE de Guadeloupe

16
avril
2018



Ce jeudi 12 avril 2018, une cinquantaine d'acteurs guadeloupéens de l'énergie se sont retrouvés à l'Hôtel de région sur Basse-Terre pour assister au lancement des travaux de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de Guadeloupe.

pilotés conjointement par l'Etat et le conseil régional, la PPE fixe les conditions d'atteinte des objectifs de transition énergétique fixés par la Loi du 15 août 2015 : 50% de renouvelables dans les consommations finales d'énergie à l'horizon 2020 et l'autonomie énergétique à 2050.

Introduits par la Vice-Présidente en charge de l'énergie, madame Maguy CUDRY, le Directeur de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement, monsieur Jean-François BOYER et par le représentant de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat en charge du suivi des PPE, monsieur Pierre FONTAINE, les travaux de révision sont désormais lancés avec pour objectif la présentation d'une version définitive de la PPE d'ici décembre 2018.

La matinée a fourni des précisions sur le cadre de révision de la PPE de Guadeloupe (DGEC) qui portera jusqu'en 2020, de prendre connaissance des chiffres les plus récents du bilan énergétique de Guadeloupe (OREC) ainsi que d'une première évaluation du rythme d'atteinte des objectifs de développement des EnR (DEAL).

La région Guadeloupe a ensuite présenté le calendrier préliminaire des travaux, lancé l'ouverture du dépôt par mail de contributions publiques spontanées et annoncé les dates des prochaines séances de concertation prévues les 22 et 24 mai prochain.

Travaux techniques et première concertation

L'après-midi a été consacrée à la tenue de deux ateliers techniques portant sur :

- La reprise des travaux relatifs au Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (SRRER), document élaboré sur proposition du gestionnaire du réseau électrique, EDF Arctique Guadeloupe, et dont l'adoption est prévue par la Loi et par la PPE.
- La présentation des engagements de la phase d'état des lieux de l'étude portée par l'Observatoire Régional des Transports (ORAT, ADEME région Guadeloupe) sur l'atteinte de l'autonomie énergétique dans les transports à l'horizon 2050.

Retrouvez en bas de cette page l'ensemble des présentations données sur cette journée.

Déposez vos contributions

Pour déposer vos contributions relatives à la révision de la PPE de Guadeloupe, adressez un mail à :

- Région Guadeloupe : regi.decom@r-guadeloupe.fr
- DEAL : philippe.edom@developpement-durable.gouv.fr

(Remplacer /A/ par @)



Accédez aux supports de présentations

1 - 520493 - CREG - CDPR, B2argé - Lancement révision préliminaire matin
Taille: 302,56 ko Permalink - PDF
Ajouter

2 - 520493 - DGEC - RP - Présentation DGEC - Revision PPE
Taille: 225,20 ko Permalink - PDF
Ajouter

3 - 520493 - DEAL - Revision PPC DEAL - Atteinte objectifs
Taille: 322,95 ko Permalink - PDF
Ajouter

4 - 520493 - OREC - Chiffres énergie - Lancement révision PPE 2018
Taille: 1,37 Mo Permalink - PDF
Ajouter

5 - 520493 - CREG - CDPR, B2argé - Lancement révision PPE ateliers après - midi 2018
Taille: 534,28 ko Permalink - PDF
Ajouter

6 - 520493 - EDF Arctique Guadeloupe - Atelier PPC 2018
Taille: 1,30 Mo Permalink - PDF
Ajouter

PPE Région Guadeloupe

Actualité du 26 mai 2018 (adressée aux 700 abonnés aux alertes du site) :

Actualités

Accueil » Actualités et Événements » Actualités » Révision de la PPE : retour sur les ateliers de concertation des 23 et 24 mai 2018

Révision de la PPE : retour sur les ateliers de concertation des 23 et 24 mai 2018

26
mai
2018



La révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, élaborée conjointement par l'Etat et la région Guadeloupe, se poursuit. Conformément à l'engagement pris le 12 avril dernier lors du lancement des travaux à l'Hôtel de région, ce mercredi 23 et jeudi 24 mai ce sont tenus à l'espace régional du Raizet quatre ateliers thématiques de concertation ayant réuni plus de 70 participants.

Les sujets de transition énergétique abordés ont été :

- » Atelier 1 : la mobilité et les transports
- » Atelier 2 : Maîtrise de la demande d'énergie
- » Atelier 3 : Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables et approvisionnement énergétique
- » Atelier 4 : Développement des énergies renouvelables

Les ateliers ont fait l'objet d'un débat nourri traduisant l'intérêt des participants pour la transition énergétique en Guadeloupe.

Sur la base de ces échanges et des premières contributions enregistrées, l'Etat et la région, avec le soutien technique de l'ADEME et du gestionnaire du réseau électrique EDF Archipel Guadeloupe, poursuivent leurs travaux.

Une séance de partage de la version projet de la PPE révisée, affichant de nouveaux objectifs de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables à horizon 2028 sera organisée au cours du 2^{ème} semestre 2018.

D'ici là, la région et l'Etat vous invite à continuer, jusqu'au 30 juin à leur faire part de vos contributions pour l'atteinte des objectifs ambitieux de transition énergétique sur le territoire.

Vous pouvez adresser vos contributions par courriel à :

- » Région Guadeloupe : regis.desbonnes@cr-guadeloupe.fr*
- » DEAL : philippe.edom@developpement-durable.gouv.fr*

(* Remplacer /A/ par @)

Retrouvez en bas de cette page l'ensemble des présentations données sur cette journée.



180523 - CRG - Atelier 1 PPE - Transport et mobilité vf
Fichiers: 1,01 Mo Format: PDF
Aperçu

180523 - CRG - Atelier 2 PPE - MDE vf
Fichiers: 1,84 Mo Format: PDF
Aperçu

180523 - CRG - Atelier 3 PPE - Sécurité réseau et S3REnR vf
Fichiers: 1,17 Mo Format: PDF
Aperçu

180523 - CRG - Atelier 4 PPE - EnR vf
Fichiers: 990,31 Mo Format: PDF
Aperçu

ADEME | DEAL | DER | ETECV | PPE | Région Guadeloupe

La DEAL Guadeloupe Evaluation environnementale Fonds européens Données & publications régionales Coopération Internationale Presse & communication

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
GUADELOUPE

DEAL GUADELOUPE
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Rechercher

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE RESSOURCES NATURELLES ET PAYSAGES PRÉVENTIONS DES RISQUES ET NUISANCES CLIMAT, AIR, ÉNERGIE TRANSPORT, DÉPLACEMENTS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE AMÉNAGEMENT, URBANISME, LITTORAL HABITAT, LOGEMENT, CONSTRUCTION

À LA UNE

Énergies
Qualité de l'air
Climat
Le Schéma Régional Climat Air Énergie de Guadeloupe
Documents de base Guadeloupe
Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

Accès directs
Consultations publiques en cours
Séances publiques de la DEAL
EAU DOM
Dossiers de territoire
Qualités SARGASSES

Le plastique, une marée d'éléments indésirables ...
Le 27 août

Plusieurs dizaines de milliers de tonnes de déchets plastiques sont déversés dans les océans chaque année. Stopper cette marée relève du développement-durable.gouv.fr/climat-air-energie-r12.html

Six grands fonds souverains pour financer la résilience climatique.
Le 23 août

Nous écrire
Saisir les services de la DEAL

La DEAL Guadeloupe Evaluation environnementale Données & publications régionales Presse & communication

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
GUADELOUPE

DEAL GUADELOUPE
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Rechercher Ok

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE RESSOURCES NATURELLES ET PAYSAGES PRÉVENTIONS DES RISQUES ET NUISANCES CLIMAT, AIR, ÉNERGIE TRANSPORT, DÉPLACEMENTS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE AMÉNAGEMENT, URBANISME, LITTORAL HABITAT, LOGEMENT, CONSTRUCTION

Accueil > Climat, Air, Énergie > Programmation Pluriannuelle de l'Énergie > Révision 2018 de la PPE de Guadeloupe.

CLIMAT, AIR, ÉNERGIE

Énergies
Qualité de l'air
Climat
Le Schéma Régional Climat Air Énergie de Guadeloupe
Documents de base Guadeloupe
Programmation Pluriannuelle de l'Énergie
Révision 2018 de la PPE de Guadeloupe

Révision 2018 de la PPE de Guadeloupe

» Révision 2018 de la PPE de Guadeloupe
» Retour sur le lancement de la révision de la PPE de Guadeloupe
» Révision de la PPE : retour sur les ateliers de concertation des 23 et 24 mai 2018

Haut de page